

INSCRIPTION AU SERVICE JEUNESSE

JE SUIS DÉJÀ ADHÉRENT(E)

Les inscriptions aux activités se feront à partir du

LUNDI 10 FÉVRIER DE 9H À 18H
(SANS INTERRUPTION) AU TIERS-LIEU JEUNESSE.

JE NE SUIS PAS ENCORE ADHÉRENT(E)

Pour toute nouvelle adhésion, apporter :

- 3 derniers justificatifs de revenus pour chaque parent (fiche de paie ou indemnités ASSEDIC ou RSA ou pension invalidité ou rente d'accidents de travail ou indemnités journalières ou autre).
- L'avis d'imposition ou de non imposition sur les revenus de chaque parent.
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile.
- Le carnet de santé de mon enfant.
- Une fiche sanitaire et un bulletin d'inscription (à récupérer sur place).
- Le paiement de 15€ pour l'année.

Toutes ces démarches se feront uniquement au Tiers-lieu Jeunesse.

Attention : **LE LUNDI 10 FÉVRIER SERA UNIQUEMENT RÉSERVÉ AUX INSCRIPTIONS POUR LES ACTIVITÉS.**

QUOTIENT FAMILIAL

(coût des activités Jeunesse calculé selon votre quotient).

Quotient	Tarif	A	B	C	D	E
0 à 574,65		1,30€	3,80€	5€		En fonction du prix de la sortie.
574,66 à 741,32		1,50€	4,50€	6€	9€	
741,33 à 924,65		1,80€	5,30€	7€		
924,66 à 1 107,99		2€	6€	8€	12€	
1 108 et plus		2,30€	6,80€	9€		

Chaque jour de 9h30 à 12h et 13h30 à 19h, le service Jeunesse vous accueille dans ses structures, où de nombreux jeux de société et vidéos sont proposés. Au CAP de la Héronnière, une table de tennis de table et un babyfoot sont accessibles.

LES STRUCTURES JEUNESSE

TIERS-LIEU JEUNESSE

5-7 avenue du Canal

01 69 46 67 70

Lundi au vendredi de 9h30 à 12h
et 13h30 à 19h.

STE JEUNE ACADÉMIE

61 avenue Normandie Niemen

01 69 25 88 10

Lundi au vendredi de 9h30 à 12h
et 13h30 à 19h.

C.A.P. DE LA HÉRONNIÈRE

Bâtiment Anjou • Résidence de la Héronnière

01 69 46 36 01

**ACTIVITÉS ET SORTIES
UNIQUEMENT SUR
PRÉSENTATION DE
LA CARTE REMPLIE
ET SIGNÉE.**

